CIRCULAIRE

DE

MONSEIGNEUR L'EVEQUE DE MONTREAL

CONCERNANT

L'EMPRUNT ROMAIN.

Montréal, le 19 Septembre 1866.

Monsieur,

Dans ma lettre du 25 Juillet dernier, je vous invitai à favoriser, par tous les moyens en votre pouvoir, l'*Emprunt Romain*, et je vous en fis voir les avantages, pour les prêteurs aussi bien que pour le Trésor Pontifical.

Dans le désir de faire connaître de plus en plus cette excellente œuvre, qui est éminemment catholique, j'ai cru devoir convoquer une assemblée des catholiques tant de la ville que de la campagne, dans la Salle Académique du Collége Ste. Marie, que les RR. PP. Jésuites ont bien voulu mettre à ma disposition, pour un but si louable. Cette assemblée aura lieu lundi, 24 courant, vers les 8 heures du soir.

Plusieurs Messieurs se sont chargés d'adresser la parole en français et en anglais, pour recommander au public cette œuvre qui, étant nouvelle, a besoin d'explications, pour être mieux comprise.

Les élèves du Collége Ste. Marie exécuteront quelques pièces de musique et mêleront ainsi leurs douces symphonies aux charmes de la parole des orateurs en faveur de la souscription qui devra se fermer le 1er Octobre prochain. Cette circonstance suffit pour rendre raison de la démonstration qu'il s'agit de faire, dans la présente circonstance, en faveur de notre Père Commun. Car, évidemment, il n'y a plus à reculer, si l'on veut obtenir un résultat quelconque.

Je vous invite à assister à cette assemblée avec ceux de vos paroissiens qui voudront bien faire preuve de leur dévouement pour le St. Siége, en dépit des temps mauvais dans lesquels nous vivons. A cette fin, vous voudrez bien lire au prône, Dimanche prochain, la présente Circulaire, et la commenter au besoin. Les raisons de répondre à l'appel qui leur est fait se présentent en foule ; et vous ne manquerez pas de les leur suggérer, avec tout le zèle qui vous anime pour le succès d'une si belle œuvre. Car c'en

est une des plus magnifiques, sous quel que rapport qu'on la considère ; et tous peuvent facilement y avoir part, en s'associant, si besoin est, plusieurs ensemble, pour prendre une action.

Et en effet, sans parler du profit matériel que nous assure cet emprunt, il est facile de voir qu'en répondant généreusement à cet appel, nous contribuons puissamment à la conservation du Patrimoine de St. Pierre ; nous soulageons singulièrement les amères douleurs de notre Père Commun ; nous aidons efficacement le Pontife-Roi à sortir de l'étrange embarras que lui ont causé les injustes spoliateurs des Etats Pontificaux ; nous nous associons avec bonheur à la sympathie universelle que s'est si justement acquise cet immortel Pontife ; nous nous montrons les enfants dévoués du Père de l'Eglise ; nous lui témoignons notre amour filial, notre vive reconnaissance et le haut intérêt que nous portons à la cause sacrée qu'il soutient si noblement ; nous attirons d'abondantes bénédictions sur notre chère patrie, et nous lui ménageons un moyen sûr de devenir florissante et prospère, sous la protection infaillible de la divine Providence ; enfin, nous obtenons pour nous et pour tout ce que nous avons de plus cher au monde, des grâces précieuses qui sont les plus riches trésors que la foi nous apprend à désirer.

Mais pour que cette noble et belle entreprise ait un succès complet, nous allons implorer l'assistance du Père des lumières, qui fera sentir son souffle adorable dans toutes les parties de cette grande ville et de ce populeux Diocèse. Nous allons la recommander au très-saint et immaculé Cœur de Marie, pour qu'elle en sorte toute imprégnée de célestes bénédictions.

Je suis bien cordialement,

Monsieur,

Votre très-humble et affectionné Serviteur,

✠ IG. EV. DE MONTREAL.

